

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 21/3 (1994)

DOI: 10.11588/fr.1994.3.59078

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Sprache sei im Zusammenhang einer umfassenden Germanistik zu vermitteln: über die Kenntnis der Kultur, der Mentalität, der Geschichte des Nachbarlandes, entgegen einem »vague humanisme«. Herr und Andler weilten mehrfach im Deutschen Reich, zu Studienzwecken und auch aus Gefallen an der Landschaft. Über ihr germanistisches Interesse hinaus galt der Blick über die Grenze auch der deutschen Bruderpartei und dem Konflikt zwischen Reformismus und Revolutionismus.

Am meisten zu bedauern ist mit der Herausgeberin, daß die Dreyfus-Affäre betreffend kein Wort in den vorliegenden Briefen gewechselt wird. Auch die Beobachtungen und Einschätzungen der Sozialdemokratie, ihres Verhaltens im Reichstag nach dem erfolgreichen Wahlausgang 1903, des »chauvinisme bas de Bebel« (Andler, 1905) und des »eingefrorenen Dünkels« (Andler, 1907) finden sich leider spärlich in dieser Korrespondenz. Beide gebürtige Elsässer, beide Absolventen der ENS, beide der Wissenschaft verpflichtet – der eine als lenkender Beobachter, Andler als maître de conférence an der ENS, ab 1909 Professor für Germanistik an der Sorbonne – beide Sozialisten. Andlers Zerwürfnis mit der SFIO, sein Konflikt mit Jaurès und seine Überlegungen, aus der Partei auszutreten, bilden einen der spannendsten Momente, in denen sich der Briefwechsel zum Wortgefecht zuspitzt. In der dichten zeitlichen Aufeinanderfolge der Briefe gestalten sie hier einen der seltenen wirklich konsistenten Dialoge in diesem Band und sie geben Eindruck von dem Einfluß Herrs auf den nur zwei Jahre jüngeren, oft von ihm väterlich umsorgten »cher vieux«. »Je nietzschéize avec persistance«, unterrichtete Andler den Freund über den Fortgang seines 1921/22 veröffentlichten dreibändigen Werkes über den deutschen Philosophen. Über die von beiden für den anderen praktizierte Motivierung und Werkkritik hinaus war Herrs Anteil an dieser Arbeit so bedeutend für Andler, daß er ihn als Co-Autor genannt wissen wollte. In welchem Maße Herr sich für Andler zu verwenden versuchte, wird deutlich an seiner Fürsprache für Andlers Wechsel zum Collège de France, von dem er ihm 1920 noch abgeraten hatte. 1923 dankte Andler dem Intimus mit der Feststellung: »Tu auras été ainsi à tous les tournants de ma vie celui qui a su faire engrener les choses.« Dies ist der wesentliche Ertrag der Lektüre des Briefwechsels: weniger der vertrauliche Austausch über Qualifikation und Forschungsleistung der französischen Germanisten; am wenigsten die ausführliche gegenseitige Unterrichtung über Gesundheitszustand, Wetterlage und Landschaft der verschiedenen Urlaubsorte, wo die Briefe zumeist verfaßt worden sind. Wo das Forum der Privatheit den Einblick eröffnet in die öffentliche Funktion beider Schreibenden, auf ihre politischen Positionen und philosophischen Erwägungen, auf ihre Erörterungen zur Reform des Germanistikstudiums, wird der Leser zum Mitwisser erhellter Hintergründe. Diese allerdings wären ohne die Atmosphäre des Vertrauens und der innigen dauerhaften Freundschaft zwischen Andler und Herr so nie formuliert worden. Insofern wird Antoinette Blums Bemühen, auch den familiären Plaudereien Raum zu lassen, verständlich.

Heike AREND, Trier

Dieter RIESENBERGER, Für Humanität in Krieg und Frieden. Das Internationale Rote Kreuz 1863–1977, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1992, 304 p. (Sammlung Vandenhoeck).

Ce livre est le premier ouvrage complet sur la plus grande organisation internationale non gouvernementale (mot d'ordre: »inter arma caritas«) depuis sa création jusqu'à nos jours. Point de départ: la guerre de Crimée (1853–1856) où une certaine Florence Nightingale partit avec 38 infirmières bénévoles vers le Bosphore, puis la guerre franco-italienne (1859) où son action de secours aux blessés souleva l'enthousiasme de nombreux médecins et d'un certain Henry Dunant, originaire d'une famille de la grande bourgeoisie genevoise, qui se trouvait pour affaires dans l'entourage de Napoléon III. L'appel lancé peu après en terre neutre par Henry Dunant fut suivi de la création d'un comité où dominait la bourgeoisie conservatrice protestante de Genève,



mais dont l'objectif, «humaniser la guerre», ne rencontra pas que des adeptes, car il fut jugé trop ambigu. La Convention de Genève, signée en 1864, vit naître rapidement une dizaine d'associations de la Croix Rouge, grâce au soutien des responsables politiques et militaires des différents pays signataires; mais la militarisation de certaines associations, notamment en Allemagne après 1870/71, ne manqua pas de soulever des problèmes. En compensation des secours portés, les associations demandèrent la protection de la part des différents Etats, mais elles n'avaient ni titre juridique, ni compétence formelle. C'est uniquement grâce aux initiatives prises par ses membres que la Croix Rouge acquit une solide réputation basée sur une autorité morale incontestée. Le Congrès International pour la Paix à La Haye, en 1899, lui donna son appui inconditionnel. Toutes les associations de la Croix Rouge obtinrent le statut de neutralité et 50 ans après sa création, le mouvement avait pris une importance considérable. Une approche critique des associations mit en lumière le fait qu'elles constituaient une composante de tous les projets de guerre et que, en tant que collectivité, elles gardaient une empreinte nationaliste, notamment dans les guerres coloniales. Le mouvement de la Croix Rouge put donner toute sa mesure pendant la Grande Guerre où, selon les règlements de La Haye, en 1907, la priorité fut donnée au problème des prisonniers de guerre. Le Comité International tenta d'établir un «code du prisonnier de guerre», de lancer un appel pour renoncer à l'utilisation des gaz toxiques. Peu à peu, son rôle l'amena à veiller au respect des droits des peuples en guerre, rôle basé sur sa grande autorité morale. Le travail considérable de la Croix Rouge en 1914-18 a beaucoup influencé au sens strict du terme les principes fondateurs, à savoir l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'égalité de tous ses membres.

En 1919, la création de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge élargit l'action aux périodes de paix et ceci dans l'intérêt même de l'humanité. C'est ainsi qu'à partir de 1921 se mit en place un programme de lutte contre la tuberculose, les maladies vénériennes et tropicales, que se créèrent des centres de formation de personnel, des centres de santé et d'hygiène sociale.

Dans l'immédiat après-guerre, le problème des réfugiés dans les pays de l'Est (les pays baltes et la Pologne notamment), s'ajoutant à celui des prisonniers de guerre, prit une importance telle qu'en 1921, Fridtjof Nansen fut nommé Commissaire aux Réfugiés. Les secours aux populations civiles devinrent une priorité (mesures concrètes décidées lors de la Convention de Genève de 1929) pendant les guerres d'Abyssinie et d'Espagne. L'autonomie du Comité International de la Croix Rouge, l'organisme de secours et de médiation non gouvernemental le plus important fut remise en cause, car il put difficilement intervenir dans les régimes totalitaires et s'affirmer dans les secours aux prisonniers politiques, surtout dans les secours aux Juifs après la Nuit de Cristal, en 1938, ce qui permit d'ailleurs de découvrir de nombreuses lacunes dans la réglementation de protection au niveau des droits des peuples.

Prix Nobel de la Paix en 1944 en reconnaissance des secours portés pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'action du Comité International s'étendit ensuite aux victimes de guerre, aux déportés, réfugiés, «personnes déplacées», aux victimes des conflits résultant de l'immédiat après-guerre au Moyen Orient et en Asie. La Croix Rouge réorganisée en Allemagne, on s'attacha surtout à la révision de la Convention de Genève de 1929 par le Congrès diplomatique de 1949, étendant les activités de la Croix Rouge aux guerres non déclarées, aux guerres civiles, aux conflits internes ainsi qu'à la condamnation ferme de l'utilisation des armes atomiques, biologiques et chimiques.

En 1988, la Croix Rouge se compose de 145 organisations nationales avec plus de 250 millions de membres, s'élargit aux Etats créés après la décolonisation et concentre son action aux pays du Tiers et surtout, du Quart Monde. La préservation de la paix a pris le pas sur la politique de neutralité et l'indépendance vis-à-vis des gouvernements pour agir conformément aux principes humanitaires.

Ce livre, très bien documenté, très clair, maintient constamment l'intérêt pour un sujet parfois difficile à cerner et pour un organisme dont l'importance ne cesse de croître.

Marianne WALLE, Rouen